

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00377

Numéro SIREN : 880 646 179

Nom ou dénomination : 3PAUL

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003070

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022



N° 15948 n° 04

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3PAUL		Néant	
Adresse de l'entreprise		37 RUE MATABIAU 31000 TOULOUSE			
SIRET		8 8 0 6 4 6 1 7 9 0 0 0 1 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2	
		3 ans		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	25 980	012	25 980
	Fonds commercial*	014	3 720	016	0
	Autres*	028	30 428	030	15 092
	Immobilisations corporelles*	040		042	15 335
Immobilisations financières* (1)					
Total I (5)		044	60 128	048	41 315
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	Marchandises*	060	3 682	062	3 682
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068	1 548	070	1 548
	Autres* (3)	072	510	074	510
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	47 220	086	47 220
Charges constatées d'avance*	092		094		
Total II		096	52 960	098	52 960
Total général (I + II)		110	113 088	112	94 276
PASSIF				Exercice N	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	600
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	60
	Réserves réglementées*			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131	14
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	34 681
	Provisions réglementées			140	
	Total I		142		35 356
	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	30 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	508
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)			169	124
	Produits constatés d'avance			174	
Total III		176		58 920	
Total général (I + II + III)		180		94 276	
N° 2D					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		195	30 000
(3) Dont compte courant d'associés débiteurs		199	510	184	
(4) Dont dettes à plus d'un an, prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3PAUL		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Néant	
						Exercice clos le	
						3 1 1 2 2 0 2 1	
A - RÉSULTAT COMPTABLE							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209	210	
	Production vendue	{	Biens	et livraisons	215	214	
			Services*	intracommunautaires	217	218	74 770
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230	73 974
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	148 744
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	755
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	28 322
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					240	(3 682)
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges externes* (dont crédit bail : - mobilier - immobilier :)					242	30 849
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244	1 124
	Rémunérations du personnel*					250	47 272
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	651
	Dotations aux amortissements*					254	8 210
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	113 502
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	35 243
CHARGES D'EXPLOITATION	Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	291	534
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	28
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
	Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	34 681	
B - RÉSULTAT FISCAL							
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	34 681	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330	
			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
	DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU -TF (44 octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44. duodécies)		991	Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44. quaterdecies)		345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
BUD (44. sexdecies)		992					
Créance due au titre du report en arrière du déficit					346	56 020	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643		
Dont divers	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641	
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649	
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	21 339	372
Bénéfice col 1 / Déficit col 2					370		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Annexe COVID-19

Impacts de l'épidémie sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe au titre des événements post clôture, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un ou des impacts significatifs sur son activité depuis le 1^{er} janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. »

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers.

A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Immobilisations**Mouvements des immobilisations brutes**

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Fonds Commercial	25 980			25 980
- Autres immobilisations incorporelles	3 720			3 720
Total	29 700			29 700
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 675			24 675
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport	4 596			4 596
- Autres immobilisations corporelles	616	541		1 157
Total	29 887	541		30 428
<u>Immobilisations financières</u>				
Immobilisations financières				
Total				
Total général	59 587	541		60 128

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Immobilisations incorporelles	3 425	295		3 720
Total	3 425	295		3 720
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 572	6 771		13 343
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport	563	919		1 482
- Autres immobilisations corporelles	43	225		268
Total	7 177	7 915		15 092
Total général	10 603	8 210		18 812

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 29 700	+ 3 425	+ 26 275
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+ 295	- 295

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 29 887	+ 7 177	+ 22 710
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 541		+ 541
Dotation de l'exercice		+ 7 915	- 7 915
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 30 428	= 15 092	= 15 335

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dettes**Echéances des emprunts**

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	30 000		30 000	
. à 1 an maximum à l'origine				
. à plus d'1 an à l'origine	30 000		30 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Total	30 000		30 000	

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Autres informations**Echéance des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 548	1 548	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	510	510	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
Totaux	2 058	2 058	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)	510		

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine			
	30 000		30 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	508	508		
Personnel et comptes rattachés	7 747	7 747		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 787	3 787		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 754	2 754		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	124	124		
Autres dettes	14 000	14 000		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	58 920	28 920	30 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

SAS 3PAUL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 600 EUROS
SIEGE SOCIAL : 37 Rue Matabiau 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 880 646 179

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05 avril 2022

L'An deux mille vingt deux
Le 5 avril à 14h 30

A Toulouse au siège social

Les associés de la SAS 3PAUL se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Paul Asscension préside la réunion en sa qualité de Président.

La feuille de présence est émargée par les associés présents ou représentés et est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Le Président met à la disposition des associés :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- la feuille de présence et les procurations données par les associés représentés ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- le rapport de gestion sur l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021
- le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts et déclare que les

G. L.

R.P.

documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou/et tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur L'ORDRE DU JOUR suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Approbation des comptes annuels et quitus au Président
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions art. L.227-10 du Code du Commerce
- Pouvoirs

Puis, il donne lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître un bénéfice de 34 681.38 euros.
Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 34 681.38 € de la manière suivante :

Distribution de dividendes pour	34 681.38 €
Autres réserves pour	0.00 €

Les dividendes seront soumis aux taxes et impôts en vigueur
la société devra notamment régler le forfait social de 17.2 %
soit 5965.20 euros qui sera porté au débit des comptes courants associés

G. G2

R. P

Rappel des dividendes distribués

au titre de l'exercice 2020 22 000 euros

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et prend acte qu'il n'y pas eu de conventions à approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les associés.

